

RANDÉ Georges

Né le 21 août 1911 à Pouydesseaux (Landes)

Demeure quartier Saint-Médard et 82 rue Gambetta à Mont-de-Marsan (Landes)

Arrêté le 29 mai ou le 1er juin 1942 à Mont-de-Marsan (Landes)

Fusillé le 21 septembre 1942 à 31 ans

Georges Randé est marié et a deux jeunes enfants. Il adhère au PCF dans les années 30 pour participer aux combats antifascistes et à la réussite du Front Populaire.

C'est un militant connu. À ce titre, un arrêté préfectoral du 31 décembre 1940 le place sous le régime de la résidence surveillée avec quelque soixante-dix autres militants landais.

Depuis 1940, la ligne de démarcation coupe Mont-de-Marsan en deux. Son domicile se trouve dans le quartier de Saint-Médard en « zone libre ». Son atelier d'artisan ébéniste se situant en zone occupée, il bénéficie d'un laissez-passer « frontalier » pour se rendre à son travail. Il en profite pour jouer un rôle important dans les liaisons interzones du PCF clandestin. Faux papiers, cartes et tickets d'alimentation, « Humanité » clandestine et autres matériels de propagande transitent par son intermédiaire.

Après la fusion de l'OS et des Bataillons de la Jeunesse et la création des FTP, Georges en devient le responsable pour la région montoise. Il met en place, en avril 1942, les nouvelles directives d'organisation et d'action du Parti.

Dénoncé par Giret, il est arrêté dans son atelier 82 rue Gambetta par la SAP de Bordeaux dirigée par Poinot.

Après quelques jours de détention à Mont-de-Marsan, il est transféré au Fort du Hâ avec trois autres camarades.

Ils comparaissent devant la cour spéciale de Bordeaux sous l'accusation commune de « reconstitution de parti dissous » et, particulièrement en ce qui concerne Georges, de « responsable d'organisation armée ». La cour spéciale décidant de se dessaisir au profit d'un tribunal allemand, ils sont transférés au quartier allemand de la prison où ils subissent de nombreux interrogatoires et sévices. Ils font face avec courage et dignité.

Le corps de Georges portera les traces profondes des tortures endurées.